



# LES ENSEIGNANTS, ACTEURS DE LA TRANSFORMATION DE L'ÉCOLE



## Déclaration du SNUipp-FSU CAPD du 1<sup>er</sup> juillet 2014

Monsieur l'Inspecteur d'académie,

Cette CAPD a pour ordre du jour l'examen des demandes d'ineat et d'exeat pour notre département. Encore une fois, le manque d'attractivité de l'Eure-et-Loir et la difficulté à en sortir apparaissent de manière claire au travers des chiffres.

Comme nous l'avons déjà évoqué au moment des permutations informatisées et lors des diverses CAPD, l'espoir de mobilité interdépartementale est extrêmement faible pour les enseignants d'Eure-et-Loir du fait de la situation déficitaire de notre département. Les conséquences de cette situation déficitaire se répercutent sur l'ensemble des droits des personnels : disponibilités, temps partiels...

Vous comprendrez donc que l'opération des ineat / exeat revêt une importance particulière chez nos collègues : l'enjeu en est l'espoir que vous donnerez aux enseignants quant à leur future vie personnelle et professionnelle. Le SNUipp-FSU réclame le droit pour chaque collègue de pouvoir un jour changer de département, quelle que soit sa situation.

Malheureusement, en Eure-et-Loir, même les enseignants ayant une situation relevant des priorités nationales (rapprochement de conjoints avec enfants) ne peuvent pas forcément voir leurs demandes satisfaites.

C'est pourquoi il nous semble important que vous puissiez accorder un nombre d'exeat qui permette aux collègues d'espérer voir un jour leurs projets se concrétiser.

Nous souhaitons aussi rappeler que le temps partiels doit cesser de faire l'objet de restrictions et que la présentation de quotités approximatives aboutit à des choix contraints pour nos collègues. Le SNUipp-FSU exige que tous les enseignants puissent travailler à temps partiel sur une quotité choisie. Les nouvelles modalités d'organisation de la semaine scolaire vont restreindre encore plus l'accès et rendre plus complexes l'organisation des compléments de service.

Les collègues à 50%, complétés par un PES, se voient imposés leurs jours de travail et parfois le niveau de classe. Ils risquent, avec le cadre de formation actuelle, d'être à nouveau des « berceaux de formations » dans les années futures.

Nous pensons qu'un autre modèle de formation est possible avec un stage filé et des stages massés. Ce dispositif permettrait d'éviter le blocage de tous les supports à 50%, de pouvoir aussi réintroduire des quotités de 80%.

Enfin, nous ne pouvons que nous féliciter du fait que pour la quatrième année consécutive, après une année d'interruption, la phase d'ajustement du mouvement se passe dans ces conditions.



# LES ENSEIGNANTS, ACTEURS DE LA TRANSFORMATION DE L'ÉCOLE



Nous savons la somme de travail que cela représente pour les services, d'autant plus que cette année, cette phase s'est doublée d'une charge de travail supplémentaire liée au deux cohortes de PES, mais nous savons que cela sert aussi l'intérêt des écoles, des collègues et même celui de l'Administration.

Les postes étant connus de tous à l'avance, la transparence et l'équité sont respectées et vous savez notre attachement à ces deux valeurs. De plus, l'expérience prouve qu'ainsi, il n'y a, comme en première phase, quasiment aucune discussion à l'issue de la publication des résultats.